

Un projet : Au-delà des ERS et des études de zone

Le SPPPI PACA crée des outils pour mieux comprendre, utiliser, critiquer et même compléter ces études.

Contexte

Des évaluations de risques sanitaires ont été réalisées sur un certain nombre de sites industriels de la région PACA, il s'agissait alors de dossiers rendus obligatoires par la réglementation ICPE. Ces études permettent de définir pour un industriel, l'impact sanitaire dû à son activité. Elles ont ensuite été élargies pour prendre en compte les cas de plusieurs entreprises voisines. Ont été ensuite pris en considération le trafic routier et le trafic maritime. On parle maintenant d'études de zone, réalisées de manière volontaire sur des zones industrielles (projets portés par les DREAL, les SPPPI ou d'autres organismes). La finalité de ces études de zone est de dégager un plan d'actions. Ces évaluations ont fait l'objet de critiques notamment lors du Groupe de travail du SPPPI consacré à la thématique santé-environnement, telles que l'absence de retour sur les suites des ERS, les mesures prises par les industriels ou par l'État, sur l'avancée du plan d'actions. Une crainte existe également sur l'utilisation de ces ERS dans un cadre qui dépasse le leur, par exemple en point zéro alors que des études complémentaires seraient nécessaires (par exemple : sur le trafic maritime, sur certains composés). Ces évaluations de risques sanitaires de zone se sont déroulées sur plusieurs années, sur le pourtour de l'étang de Berre.



Les objectifs du projet

Les Evaluations de Risques Sanitaires de zone sont des études délicates, complexes et difficiles à exploiter. Elles méritent d'être mieux valoriser et bien qu'elles soient souvent contestées, elles sont riches d'enseignement. Un chaînon indépendant manque pour montrer les apports et les limites de ces études, les actions qui en ont découlées et faire des recommandations ou des propositions d'études complémentaires. Le SPPPI, du fait à la fois de sa collégialité et de son indépendance par rapport à chacun des collèges a été le chaînon manquant.

Il s'agissait de travailler sur les deux axes, à savoir :

- l'identification des questionnements « Santé/environnement » des populations sur les zones industrielles.

- la création d'outils pour comprendre, utiliser, critiquer et même compléter ces études.

L'accent a été mis sur des outils pragmatiques, concrets et génériques. Ces outils se veulent duplicables pour pouvoir être utilisés sur les ERS-Z à venir, en PACA ou ailleurs. Ils seront à destination des pilotes de ces études et à remplir par les bureaux d'études qui en ont la charge.

Ce projet a été labellisé par le PRSE PACA.

La mise en œuvre

Un appel à candidature a été fait à l'automne 2011, pour la création d'un comité de pilotage. Ce comité de pilotage, à l'image du SPPPI regroupe l'ensemble des collèges du SPPPI à savoir :

- Associations
- État
- Industriels
- Collectivités
- Salariés

Ce comité de pilotage regroupant 17 personnes s'est réuni à 6 reprises entre décembre 2011 et novembre 2012. Son rôle était de valider le cahier des charges, organiser l'appel d'offres, choisir le prestataire, suivre l'étude et en faire la promotion. Il a été décisionnaire tout au long de ce projet.

Les compétences du conseil scientifique du SPPPI PACA ont également été mises à profit pour une lecture critique de ces études de zone et pour l'élaboration du cahier des charges.

Après consultation de plusieurs prestataires, le comité de pilotage a porté son choix sur l'Ineris, qui s'est associé dans une démarche de partenariat.

Financement

Ce projet porté par le SPPPI PACA est financé par la DREAL, la ville de Fos-sur-Mer et le SPPPI PACA.

Communication

Ce projet a été présenté sous forme de poster au forum PRSE PACA (juin 2012), au forum interspppi (octobre 2012), en Groupe de Travail du SPPPI PACA (novembre 2012). L'Ineris en fait également la promotion.

Les résultats

L'ensemble des résultats seront disponibles sur le site du SPPPI PACA et de l'INERIS.

Deux outils ont été créés :

- une grille de lecture. A la fois outil de suivi et synthèse, cette grille permet de retirer la substantifique moelle de ces études, d'en cerner les limites, d'identifier les hypothèses prises etc.

- un tableau de bord permet de suivre les actions engagées suites à ces ERS-Z

En parallèle, un questionnaire sur les inquiétudes préoccupations et attentes des populations a été mené. Ce questionnaire, sans ambition sociologique ou sanitaire, vise à orienter la deuxième phase de l'étude.

Une session de formation/information à destination des acteurs locaux a été également mise en place par le SPPPI PACA.

Tous ces résultats sont disponibles sur le site du SPPPI PACA : <http://www.spppi-paca.org>

Et plus précisément sur la page : <http://www.spppi-paca.org/article.php?laref=14&titre=projet-au-dela-des-ers-et-des-etudes-de-zone->

Ce projet a pu voir le jour, sur l'impulsion des associations et des membres du SPPPI et grâce aux financements de la DREAL et de la ville de Fos-sur Mer.

Avec l'investissement et les compétences de chacun des membres du comité de pilotage associé à l'expertise et à l'œil acéré des membres du conseil scientifique du SPPPI PACA, ce projet a pu être mené avec une grande exigence dans un esprit convivial et dans une logique d'intérêt général.

L'Ineris a su entendre nos demandes et dans une démarche de partenariat, a été au-delà de nos objectifs initiaux. Nous l'en remercions chaleureusement.

Grâce à chacun, ce projet constitue une première pierre dans un objectif d'acquérir une vision générale des pollutions en terme de substances, lieux et actions. Au-delà, ces outils peuvent permettre de coordonner l'action des acteurs, voire d'avoir un projet de territoire en terme de cohabitation environnement et industrie.

Ces outils ont vocation à être utilisés, adaptés et améliorés. C'est pourquoi ils sont mis à disposition gracieusement.

Les perspectives

Un appel à candidature sera lancé par le SPPPI PACA en 2013 pour la deuxième phase de ce projet. Il s'agira, dans cette deuxième étape, de réaliser un canevas pour identifier les biais de ces études et les études complémentaires qui permettraient d'y répondre. Cette deuxième phase du projet a obtenu un financement de la DREAL PACA et de l'ARS PACA, dans le cadre du PRSE PACA.